



DEMANDE D'INSCRIPTION 2025-2026

Je souhaite inscrire mon enfant en :

Primaire 3P 4P* 5P* 6P* 7P 8P
Secondaire 9CO 10CO 11CO
Maturité Suisse M1 M2 M3

*Séction JIS (Jewish International School) / Programme bilingue Anglais/français

Oui Non

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom de famille : _____ Sexe : M F
Prénom civil : _____ Prénom hébraïque : _____
Date de naissance civile : _____ Date de naissance hébraïque : _____
Ville de naissance : _____ Heure de naissance : _____
Langue maternelle : _____ Nationalité : _____
Date d'arrivée à Genève : _____ N° AVS ou de sécurité sociale : _____

Photo de l'enfant

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS

Père

Nom : _____ Prénom civil : _____ Hébraïque : _____
Nationalité : _____ Profession : _____
Téléphone fixe : _____ portable : _____ @ : _____
Employeur : _____ Adresse employeur : _____

Mère

Nom : _____ Prénom civil : _____ Hébraïque : _____
Nationalité : _____ Profession : _____
Téléphone fixe : _____ portable : _____ @ : _____
Employeur : _____ Adresse employeur : _____



ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

Nom : _____ Téléphone Fixe : _____

Adresse postale : _____

@ : _____

CONTEXTE FAMILIAL

Autres enfants de la famille :

Prénom							
Année de naissance							
Ecole							

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

ECOLES FREQUENTEES (Veuillez citer d'abord l'école la plus récente)

Ecole	Adresse	Classe	De (mois, année)	A (mois, année)

SANTE

Divers : Merci de nous signaler tout ce qui pourrait nous permettre de mieux comprendre et prendre en charge votre enfant (Allergies, problèmes de santé chroniques....)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Médecin Traitant : _____ Tél. : _____ Assurance RC : _____

Assurance Accident : _____ Assurance Maladie : _____



PIECES A FOURNIR

- copie de la Ketoubah des parents (pour une première inscription)
- Copie pièce d'identité de l'enfant (pour une première inscription)
- Veuillez joindre à cette inscription une copie du livret scolaire de votre enfant (pour une première inscription)

REGLEMENT

- L'écolage (repas inclus) est dû pour toute l'année (10 ou 12 mensualités) sans égard de la fréquentation effective de l'école ou le nombre de jours fériés, ou de vacances.
- Les tarifs sont ceux indiqués sur la feuille jointe à la fiche d'inscription. Toute suspension ou retrait en cours d'année doit être notifié par écrit à la Direction et ne donne droit à une réduction de l'écolage qu'en cas de maladie de longue durée (que Hachem préserve et protège) rendant la fréquentation des classes impossible ou en cas de départ de la famille de Genève.
- J'atteste avoir transmis à l'école toutes les informations nécessaires à la prise en charge de mon enfant.

AUTORISATIONS PARENTALES

- **Photos :**
 - J'accepte la diffusion de l'image de mon enfant
 - Je n'accepte pas la diffusion de l'image de mon enfant (*)

* l'Ecole se réserve le droit d'utiliser l'image de l'enfant uniquement dans les vidéos et les photos de groupe (récréation, classe, etc.)

- **Activités scolaires :** J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées par les enseignants dans le cadre scolaire
- **Soins médicaux :** J'autorise la Direction de l'Ecole 'Habad à faire soigner mon enfant sur prescription médicale et j'en rembourserai les frais.

Pour valider l'inscription je verse comme acompte la somme non remboursable de 500.- CHF

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter, en particulier pour tout ce qui concerne les horaires et la fréquentation scolaire.

FAIT A GENEVE, LE : _____

SIGNATURE DU PERE : _____

SIGNATURE DE LA MERE : _____



TARIFS MENSUELS POUR L'ANNEE 2025-2026

Ecolage mensuel :

	Tarif normal	Tarif minimum (uniquement avec accord écrit de la direction)	Tarif de soutien (salaire de plus de 100'000/an)
3P – 4P	<input type="checkbox"/> Chf 1'180,-	<input type="checkbox"/> Chf 780,-	<input type="checkbox"/> Chf 1'800,-
5P – 6P – 7P – 8P	<input type="checkbox"/> Chf 1'360,-	<input type="checkbox"/> Chf 820,-	<input type="checkbox"/> Chf 2'000,-
9CO – 10CO – 11CO	<input type="checkbox"/> Chf 1'500,-	<input type="checkbox"/> Chf 860,-	<input type="checkbox"/> Chf 2'200,-
Maturité	<input type="checkbox"/> Chf 1'500,-	<input type="checkbox"/> Chf 1'000,-	<input type="checkbox"/> Chf 2'500,-

Repas et Collations inclus : offert par le Beth 'Habad Genève

Participation pour le matériel scolaire : aucun livre et aucun cahier ne sera distribué le jour de la rentrée si non-paiement à la participation.

Livres et fournitures : Quelques fournitures à caractères plus personnel resteront à votre initiative (agenda, trousse, cartable, stylo-plume....)

Primaire 3P - 8P	<input type="checkbox"/> Chf 260.- / an
Cycle d'orientation 9 ^{ème} – 10 ^{ème} – 11 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Chf 360.- / an
Maturité	Matériel non fourni par l'école

Participation pour la Sécurité :

Frais annuel	<input type="checkbox"/> Chf 750.- / an
Par mois / enfant (10 mois)	<input type="checkbox"/> CHF 75.- / mois (10 mois)
Demande de remise exceptionnelle	<input type="checkbox"/> (minimum CHF 360.- / an)

➤ Afin de lisser les paiements, il est possible de verser les 10 mensualités sur 12 mois (écolage x 10 / 12)

P.A.F. Mensuelle de Chf : _____ Virement Espèces

10 mensualités 12 mensualités

FAIT A GENEVE, LE : _____

SIGNATURE DU PERE : _____ SIGNATURE DE LA MERE : _____



REGLEMENT INTERIEUR

Horaires de l'école

Jours	Primaire 3P à 8P	Cycle d'orientation Secondaire I	Baccalauréat & Maturité Secondaire II
Lundi	8h00-16h30	De 8h00 jusqu'à 17h45 selon l'emploi du temps de votre enfant	De 8h00 jusqu'à 18h00 selon l'emploi du temps de votre enfant
Mardi	8h00-16h30	De 8h00 jusqu'à 17h45 selon l'emploi du temps de votre enfant	De 8h00 jusqu'à 18h00 selon l'emploi du temps de votre enfant
Mercredi	8h00-12h30	De 8h00 jusqu'à 13h00 selon l'emploi du temps de votre enfant	De 8h00 jusqu'à 15h45 selon l'emploi du temps de votre enfant
Jeudi	8h00-16h30	De 8h00 jusqu'à 17h45 selon l'emploi du temps de votre enfant	De 8h00 jusqu'à 18h00 selon l'emploi du temps de votre enfant
Vendredi	8h00-14h15 ou 15h15 (1)	8h00-14h15 ou 15h15 (1)	8h00-14h15 ou 15h15 (1)

(1) Changement d'horaires qui se réalise en même temps que le passage des heures d'hiver aux heures d'été et qui vous sont notifiés par écrit une semaine avant le changement.

Afin de respecter le bon déroulement des cours, le professeur et l'ensemble des élèves, chacun est tenu d'arriver 5 min à l'avance.

Droits et devoirs

Afin que l'école puisse être un lieu où règnent la confiance et l'harmonie nécessaires à l'apprentissage de valeurs et de connaissances, il importe que chaque élève soit bien conscient des droits et des devoirs qui lui incombent. Ainsi :

CHAQUE ELEVE A DROIT :	CHAQUE ELEVE A LE DEVOIR :
<ul style="list-style-type: none"> > A la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> > (3) D'écouter le personnel adulte de l'école qui est responsable du maintien de la discipline et d'obéir à ses consignes. > (3) De ne pas quitter les locaux de l'école sans autorisation. > (1) De ne pas permettre l'accès à l'école sans autorisation. > (1) D'avertir un adulte s'il constate qu'un camarade est en danger. > (4) De ne pas introduire d'objet ou de substance dangereux.
<ul style="list-style-type: none"> > Au respect de sa personne 	<ul style="list-style-type: none"> > (4) De s'adresser à autrui sans violence physique, verbale (adultes ou élèves) > (4) De ne pas contribuer au harcèlement d'autrui > (2) De respecter les locaux, le mobilier et le matériel de l'école : propreté, maintien en bon état, rangement > (2) De débarrasser et nettoyer sa place à la salle à manger après les repas. > (1) De se lever quand un ou plusieurs adultes entrent dans la classe. > (1) Frapper avant de rentrer
<ul style="list-style-type: none"> > A un enseignement, un encadrement et une éducation bienveillante et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> > (2) De ne pas perturber la classe, je lève la main et j'attends l'autorisation avant de prendre la parole > (2) De faire les devoirs et travaux à domicile qui ont été dictés par l'enseignant dans le carnet de devoirs. > (2) De rapporter à l'école son matériel (stylos, règle, équerre, compas, colle, paire de ciseaux...) ses cahiers > (2) D'avoir toujours son carnet de liaison dans son cartable > D'arriver à l'heure à l'école et en cas de retard, de justifier le jour même son retard par un mot écrit de ses parents, à partir de 3 retards, la Direction pourra prendre des sanctions. > (2) D'être présent en classe, sauf s'il a obtenu une dispense de la Direction après que ses parents en ont fait la demande par écrit
<ul style="list-style-type: none"> > A la compréhension et tolérance pour sa personne, impliquant : - La garantie d'avoir des repas Cashère et l'assurance que son intégrité ne soit pas atteinte 	<ul style="list-style-type: none"> > (1) De porter une tenue adéquate à l'école, soit : > (1) Le port de la kippa est obligatoire pour les garçons dans tout l'établissement. > (1) Une tenue décente, non provocante doit être adoptée (pas de jeans découpés, de tee-shirts affichant un message provocant) ou de tenues suggestives pouvant être interprétées comme provocantes. > (1) Aucune nourriture ne doit être amenée à l'école sans vérification d'un responsable religieux. > Les enfants prennent leur repas uniquement dans le réfectoire de l'école. > (3) De ne pas mettre à l'écart un camarade, de ne pas se moquer de lui, quelle qu'en soit la raison. > (2) De ne pas utiliser dans l'école des appareils électroniques ou électriques sans en avoir reçu l'autorisation d'un adulte de l'école. LES TELEPHONES PORTABLES DOIVENT ETRE REMIS A LA PERSONNE RESPONSABLE LORSQUE L'ENFANT RENTRE DANS L'ECOLE. CE DERNIER LUI SERA RENDU A LA FIN DE LA JOURNEE



<p>> A de la bienveillance et de la solidarité</p>	<p>>> (1) D'encourager ses camarades à respecter les règles et les valeurs de l'école. >> (1) D'aider et d'encourager un camarade en difficulté scolaire. >> (1) D'intégrer ses camarades de classe et de les encourager à participer aux travaux et aux activités de groupe.</p>
--	---

Tout élève qui ne respecte pas ses devoirs peut faire l'objet d'une sanction qui diffère en fonction du numéro indiqué :

(1)	<p>1) Une remarque de l'adulte 2) Écrire un mot d'excuse</p>
(2)	<p>1) Un devoir écrit 2) Une retenue supplémentaire</p>
(3)	<p>1) Avertissement + appel aux parents 2) Une convocation de l'élève et de sa famille par la Direction 3) Renvoi de 1 jour 4) Au bout de 3 renvois => renvoi définitif</p>
(4)	<p>1) Renvoi d'un jour immédiat Au bout de trois renvois, renvoi définitif</p>

A noter que tout n'est pas compris dans ce règlement ; il ne mentionne pas ce qui relève du simple bon sens. De plus, la Direction se réserve le droit d'intervenir dans tous les cas.

« J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter. »

A Genève, le : _____

Signature des parents : _____

Signature de l'élève : _____

Récépissé

Compte / Payable à
CH18 0900 0000 1719 2465 9
Ecole Ohalei Mena'hem Habad
Avenue Théodore-Weber 12
1208 Genève

Payable par (nom/adresse)

┌ └

┌ └

Monnaie Montant
CHF

┌

└

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF

┌

└

Compte / Payable à

CH18 0900 0000 1719 2465 9
Ecole Ohalei Mena'hem Habad
Avenue Théodore-Weber 12
1208 Genève

Payable par (nom/adresse)

┌ └

┌ └